

Département

Des Pyrénées-Orientales

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la Commune de SAINT MARSAL

Séance du 02 septembre 2023

Membres du C.M.

En exercice : 6

Présents : 6

Suffrages exprimés : 6

Date de la convocation :
29 août 2023

Délibération n°2023-15 :
DM n°2 – Budget
Principal

L'an deux mille vingt-trois et le deux septembre à neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : METIVIER Guy, BABYLON Martine, CHANTREL Magali, LLABOUR Fabrice, VILLELONGUE Huguette

Absent excusé : BONNEFOY Daniel a donné procuration à METIVIR Guy
Mme VILLELONGUE Huguette a été nommée secrétaire de la séance.

.....
Pour permettre le paiement de différentes dépenses, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la modification budgétaire suivante :

Budget Principal

Section de fonctionnement – Recettes

Compte 7381 - 22 500,00

Compte 73224 + 48 806,00

Section de fonctionnement - Dépenses

Compte 60621 + 2 000,00

Compte 6068 + 19 108,00

Compte 61558 + 3 000,00

Compte 627 + 100,00

Compte 66111 + 2 098,00

Section d'investissement – Recettes

Compte 1328 + 19 852,00

Compte 1341 + 19 852,00

Section d'investissement – Dépenses

Compte 1641 + 3 925,00

Compte 20413 + 2 540,00

Compte 2131 op 83 + 19 239,00

Compte 2135 op 77 + 14 000,00

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, décide la modification budgétaire telle que décrite ci-dessus.

.....
Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire
Après remise en Préfecture

Le Maire
Guy METIVIER

